



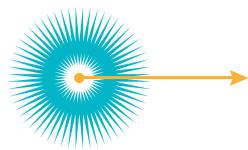
QUARTIER DE SEINE OUEST INFOS

OCTOBRE 2019 - N°2



Visuel non contractuel

Vue du futur parc urbain, partie sud



L'ENVIRONNEMENTAL AU CŒUR DE LA CONCEPTION DU QUARTIER

« Plusieurs principes ont prévalu pour ce projet. Notamment la **mémoire agricole du site** et la **mise en place d'une agriculture urbaine à grande échelle** dont on va retrouver des usages sur l'ensemble des terrasses collectives des logements et des bureaux, puis la proximité de la Seine avec une palette végétale qui va progressivement changer depuis l'avenue des Grésillons jusqu'au quai Aulagnier.

L'espace public est conçu dans un souci d'effacer les habituelles ruptures entre le paysage des espaces publics et celui des espaces privés. Le projet d'aménagement d'ensemble a été établi en prenant soin de **concevoir des continuités visuelles** mais aussi de définir avec chacun des architectes et leurs paysagistes des correspondances de matériaux ou de végétaux.

Ce dialogue contribue à fabriquer un quartier singulier.

Nous nous inscrivons réellement dans un démarche écoquartier qui vise à **instaurer le mieux vivre ensemble par des espaces publics les plus généreux possibles et cherchant à en démultiplier les usages** (promenades, jeux d'enfants, agrès...). Au cœur de la conception végétale, nous nous sommes attachés à faire du Quartier de Seine Ouest **un quartier fortement planté avec de nombreux arbres et des refuges de biodiversité pour l'avifaune.** »

Michel Hössler

Fondateur de l'Agence TER, Urbaniste
coordonnateur du projet urbain et paysagiste.



PACIFICATION DE LA CIRCULATION

Les circulations douces seront favorisées grâce à un réseau de voiries diversifié et adapté (création de voies partagées, de zones de rencontres, de cheminements piétons/cycles), ainsi que par le développement des transports en commun.

Les venelles et les sentes, au sein desquelles les circulations douces sont exclusives, sont traitées dans la continuité du parc. Elles seront généreusement végétalisées, longées par des noues et des bandes plantées et permettront de cheminer au travers de l'ensemble du quartier.

La conception du projet urbain a été menée dans l'objectif d'une cohabitation harmonieuse et apaisée entre les mobilités ainsi que d'une sécurité partagée.



Un exemple d'espace de circulation partagé au sein du quartier

UNE PALETTE VÉGÉTALE DIVERSIFIÉE

En complément des strates arbustives et herbacées, deux strates arborées (petits et grands) orneront le quartier. Cette alternance permettra de varier le rythme végétal, de créer différents degrés d'intimité sur les espaces publics, mais aussi de varier les ambiances végétales foisonnantes et généreuses ou celles plus ordonnées et urbaines.

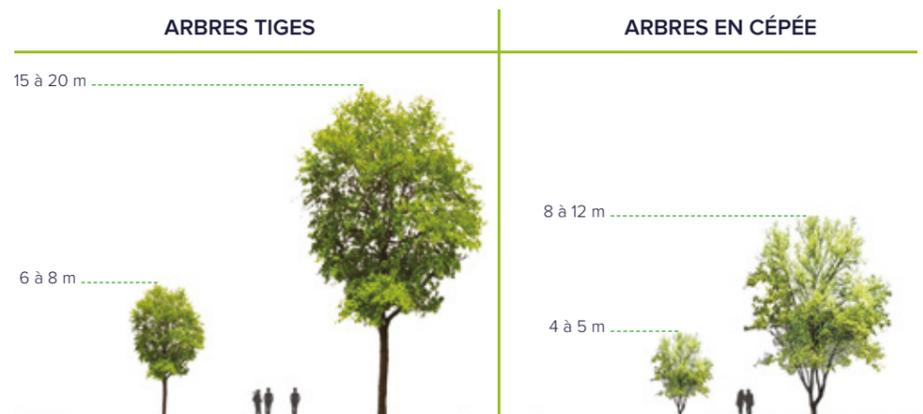


Exemple d'associations de différentes essences d'arbres sur les mails et venelles est et ouest

Les plantations d'arbres

Les arbres de haute tige seront visibles de loin et interagiront avec les bâtiments. Les petits arbres s'implanteront de manière plus aisée à proximité des limites foncières et des façades. Ils créeront des espaces plus intimes à l'échelle des piétons.

Il est prévu de planter plus de 480 arbres dans les espaces publics.



Deux strates arborées, à la plantation et à taille adulte

Parmi l'ensemble de la végétation, de nombreuses espèces ressources pour les oiseaux et des espèces mellifères (plantes de nectar et de pollen) seront plantées.

UNE OPÉRATION D'AMÉNAGEMENT EXEMPLAIRE ET CERTIFIÉE



Le stade 1 de la labellisation « ÉcoQuartier » a été attribué au Quartier de Seine Ouest suite à la signature de la charte d'engagement rédigée par les Ministères de la Cohésion des Territoires et de la Transition Écologique & Solidaire. Ces engagements prennent en considération les besoins :

- de développer des démarches de production soucieuse du milieu social et environnemental
- d'offrir aux habitants un cadre de vie de qualité
- de contribuer au développement territorial local
- de respecter les grands enjeux environnementaux et climatiques.

L'ensemble des aménagements qui seront réalisés visent à créer un écoquartier mixte atteignant un niveau d'excellence en matière de qualité environnementale. L'opération d'aménagement répond pleinement aux 5 objectifs fixés par la Région Ile-de-France dans le cadre de la démarche « 100 quartiers innovants et écologiques » et se montre particulièrement innovante en matière de transition écologique et énergétique ainsi que dans sa contribution à l'effort régional de production de logement, notamment par :

- La production d'un cadre urbain et bâti propice à un enrichissement des modes d'habitat
- L'ambition d'un niveau d'excellence en matière de qualité environnementale.

LA HALTE BIODIVERSITÉ, AU SERVICE DES OISEAUX MIGRATEURS

La « halte de biodiversité » constitue la **préservation de la biodiversité et des espaces naturels**. Elle se caractérise notamment par la création de refuges. Sur les toits des immeubles les plus hauts, des haltes de biodiversité prendront place pour accueillir les espèces migratrices empruntant le couloir de la Seine. Ces espaces ne seront ni éclairés, ni accessibles au public.

Des nichoirs à oiseaux en béton de bois seront également mis en place dans les arbres plantés sur les espaces publics. Leurs typologies seront adaptées à l'avifaune locale.

Des nichoirs à chiroptères, plusieurs hôtels à insectes ainsi que des abris pour la petite faune seront également prévus.



Les toits des émergences accueilleront des refuges pour les oiseaux migrateurs



L'opération d'aménagement tend à promouvoir un cadre de vie propice à un enrichissement des modes d'habitat intégré dans un cadre environnemental riche

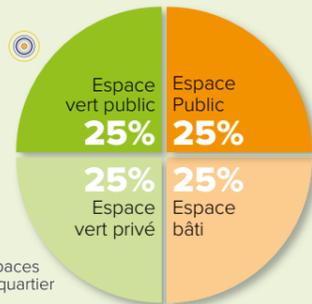


L'ÉCOQUARTIER EN QUELQUES CHIFFRES



LES ESPACES PUBLICS

Répartition des espaces sur l'ensemble du quartier



Un parc urbain de **1,5** hectare
(Hors extension de la trame verte à l'étude)

56 000 m² sont consacrés aux espaces publics

21 000 m² d'espaces publics verts (Hors stade)



LES ARBRES

33 arbres existants conservés

68 arbres existants abattus

700 arbres plantés
• **480** sur l'espace public
• **220** sur les espaces privés

230 arbres tiges plantés sur l'espace public

14 variétés d'arbres différentes

250 arbres en cépée plantés sur l'espace public



L'AGRICULTURE URBAINE

8 000 m² de toitures seront exploitées, dont **5 300** m² de terrasses productives

4 types de toitures :
• **26** terrasses productives
• **13** jardins partagés
• **5** terrasses thématiques
• **7** belvédères de biodiversité

30 000 bouteilles de 25 cl de jus de fruits *

7 000 barquettes de fruits *

* Estimations d'une production annuelle



LE PLUS IMPORTANT PROJET D'AGRICULTURE URBAINE DÉVELOPPÉ EN FRANCE



DES JARDINS SUR LES TOITS

L'agriculture urbaine est un marqueur fort de la philosophie et de l'identité de ce nouveau quartier. En effet, pas moins de **8 000 m² de toitures seront exploitées**, ce qui en fait le plus important projet de ce type développé en France.

Les objectifs sont multiples : rapprocher les activités agricoles du mode de vie urbain, diminuer les îlots de chaleur, favoriser la biodiversité, développer une activité économique, créer un circuit court (production, transformation et vente sur site), mais aussi et surtout tisser du lien social entre les habitants autour d'une activité fédératrice.



L'AGRICULTURE URBAINE DANS LE QUARTIER DE SEINE OUEST, COMMENT ÇA MARCHE ?

- Des espaces d'agriculture urbaine seront implantés **en toiture d'immeuble et exploités par l'agriculteur urbain**
- Des **jardins partagés et jardins thématiques** seront créés pour les habitants
- Des **vergers** seront développés **dans certains cœurs d'îlots**
- La **transformation** et la **vente** de la **production** se fera **sur site** (local dédié)
- Utilisation de **0% de produits phytosanitaires** / Certification Eco jardin pour des produits de qualité (fruits, aromatiques...)
- **Animation du dispositif** de jardins partagés et thématiques auprès des habitants et des publics usagers
- **2 agriculteurs urbains** seront en charge des espaces verts, des toitures d'agriculture urbaine et des animations
- **Aucun surcoût pour les futurs habitants.** Les charges sont équivalentes à ce qu'aurait coûté l'entretien classique des espaces verts et des toitures végétales imposés par le Plan Local d'Urbanisme.



mugo

Entreprise innovante, « éditeur de nature », Mugo concilie la valorisation du patrimoine végétal et la réintroduction de la nature et de la biodiversité en ville.

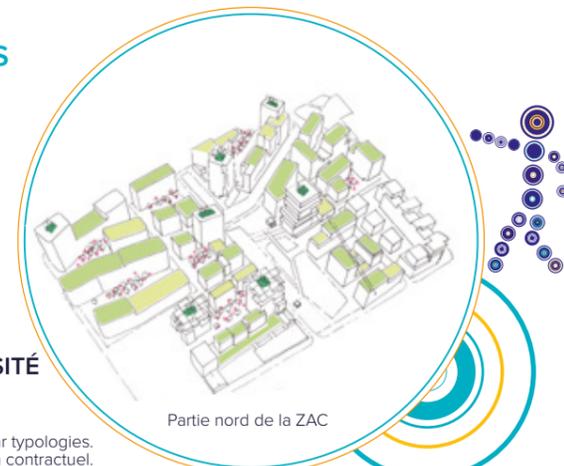
« Le projet urbain du Quartier de Seine Ouest a été élaboré et conçu comme un clin d'œil à l'agriculture urbaine développée dans ce quartier pendant plusieurs siècles. On trouvera des lieux de convivialité pour que les habitants puissent se retrouver et partager des pratiques liées au jardinage et à l'agriculture. »

Michel Hössler
Architecte-urbaniste de l'Agence TER

DIFFÉRENTES TOITURES AGRICOLES SUR LE QUARTIER

- **TERRASSES PRODUCTIVES**
26 terrasses, 5 300 m²
- **JARDINS PARTAGÉS**
13 terrasses, 2 000 m²
- **TERRASSES THÉMATIQUES**
5 terrasses, 700 m²
- **BELVÈDÈRES DE BIODIVERSITÉ**
7 terrasses

Projet de répartition des terrasses par typologies. Ce plan est donné à titre indicatif et non contractuel.



Partie nord de la ZAC



UN JARDIN ÉPHÉMÈRE

DÉJÀ IMPLANTÉ AU CŒUR DU QUARTIER

À proximité immédiate de la résidence Asnières Initials, des bacs de cultures potagères et des ruches sont installés depuis le mois de juin dans un jardin éphémère écologique, une préfiguration de la démarche d'agriculture urbaine du quartier.

Pourquoi « éphémère » ? Tout simplement car il a vocation à durer 2 à 3 ans, le temps de l'aménagement du parc urbain. De ce fait, les aménagements envisagés pour ce jardin sont rustiques (clôture en bois, sol stabilisé...).

COMPOSITION

Le jardin éphémère est composé de plusieurs espaces :

- Un **espace culture** en cœur du jardin. Plusieurs bacs accueillent les cultures potagères.
- Un **espace de détente**. Des tables et des bancs sont installés pour favoriser le lien social et la rencontre au sein du quartier.
- Un **espace ruches, clôturé** au fond du jardin et accessible uniquement avec Mugo lors d'ateliers spécifiques.
- Un **espace fleuri** qui participe à l'harmonie du jardin.
- Une **zone de compostage** accessible depuis la rue Kramnik.

Après une première réunion de présentation en mai, une activité autour de la plantation de semis en juin, des ateliers de paillage des parcelles, entretien & récolte, semis & plantations d'automne ont déjà été réalisés.

Voici la liste des prochains ateliers pour l'année 2019 :

- Mardi 5 novembre : Fabrication d'un hôtel à insectes
- Mardi 19 novembre : Préparation du jardin pour l'hiver

Rendez-vous de 18h à 19h30 rue Vladimir Kramnik. Nous vous attendons nombreux !



POSEZ-NOUS TOUTES VOS QUESTIONS PAR MAIL

Pour ceux qui ne peuvent pas se déplacer à la Maison du Projet, il existe une adresse mail de contact : qsomaisonduprojet@gmail.com

CITALLIOS : 65, rue des Trois Fontanot
92000 Nanterre. Tél : 01 41 37 11 70

Directeur de la publication : CITALLIOS

Rédaction : Service Communication
CITALLIOS, Agence TER

Crédits photos : Nicolas Leser -
Réci-pro-Cité - Agence TER - Coffim -
Cogedim - Eiffage - Ville d'Asnières-sur-
Seine.

Conception-réalisation : Box conseil



La Maison du Projet : un espace d'informations dédié

Plans, brochures, maquettes, films d'informations, panneaux d'informations, 3D... Pour comprendre, s'informer, donner son avis ou faire part de ses interrogations, il suffit de venir pousser la porte du **21, rue Louis Armand** !

Quand venir ? Les permanences d'accueil sont assurées par Réci-pro-cité 4 jours par semaine : **MARDI de 8h à 10h et 12h à 14h - MERCREDI de 14h à 18h - JEUDI de 12h à 14h et 18h à 20h - VENDREDI de 14h à 17h**



Aménageur :



Partenaire :



Promoteurs :



Urbaniste-
paysagiste :

